

conduite du gouvernement l'y force. L'entrevue accordée à M. des Houx et la lettre s'éclairent l'une et l'autre, elles convergent toutes les deux au même but. Si le pape est plus libre avec le journaliste il est plus réservé, mais tout aussi net, dans la lettre au cardinal de Paris.

Quand à dire que le Souverain-Pontife veut à tout prix, même au prix des congrégations religieuses, conserver à la France le protectorat de l'Extrême-Orient, c'est mettre les desseins du pape en contradiction formelle avec son affirmation officielle. De plus, c'est, en quelque sorte, inviter le gouvernement français à agir et à pousser vigoureusement la loi contre les congrégations religieuses, puisqu'il ne doit s'attendre à aucune des mesures dont le Souverain-Pontife l'avait menacé.

— L'émotion causée par cette lettre et par l'influence qu'elle pourra avoir sur les agissements de la République française n'est pas encore calmée, et voilà que l'on recommence à s'agiter pour l'encyclique sur la démocratie chrétienne. Après avoir longtemps été sur le chantier, après avoir été promise, puis retirée, le Souverain-Pontife s'est finalement décidé à la faire imprimer ; et si rien ne vient traverser ses plans, dans quelques jours elle sera publiée. Le Souverain-Pontife y baptise la démocratie chrétienne en donnant à ce mot droit de cité. Mais à un mot nouveau, il fallait une définition appropriée ; et le pape définit ce qu'il entend par ces mots *démocratie chrétienne*. Je ne sais, bien entendu, si l'interprétation pontificale sera celle de tous les démocrates chrétiens ou chrétiens sociaux, pour me servir d'une autre expression assez en faveur ; à *priori*, je ne le croirais pas, mais il faut attendre le texte lui-même. D'après ce que l'on dit, le Souverain-Pontife tient un juste milieu entre les démocrates chrétiens et ceux qui n'étant point partisans de leurs théories, en découvrent le danger.

*In medio stat virtus*, dit un ancien proverbe, et souvent on peut dire que la vérité est entre les exagérations opposées. On ne croit pas que le Souverain-Pontife donne des définitions dans cette lettre apostolique ; la question, hérissée de mille difficultés, n'est pas encore suffisamment mûre et murie, mais la voix du Pontife suprême s'efforcera de faire revenir la paix et la concorde entre catholiques, pleins tous de bonne volonté, désireux de faire le bien, mais qui semblent parfois faire passer les avantages de tel ou tel mode de bien avant le bien lui-même.